



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question écrite n° 72589

Texte de la question

M. Daniel Boisserie attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la déflation des effectifs programmée par les deux dernières lois de programmation militaire. Cette diminution concerne à la fois les personnels civils et militaires au sein de tous les services, unités et implantations gérés par le ministère de la défense. Il lui demande un état des lieux au 1er janvier 2015 du contrôle général des armées en listant le nombre de contrôleurs généraux, de contrôleurs adjoints et de contrôleurs ainsi que de préciser l'effectif de ces personnels nommés en mission extraordinaire.

Texte de la réponse

Les données chiffrées sollicitées par l'honorable parlementaire relatives aux membres du corps militaire du contrôle général des armées (CGA) servant au sein du CGA à la date du 1er janvier 2015 figurent dans le tableau suivant :

CONTRÔLEURS généraux des armées	CONTRÔLEURS des armées	CONTRÔLEURS adjoints des armées	TOTAL
39	13	2	54

A cette même date, le CGA recensait 6 personnels supplémentaires nommés dans un emploi de contrôleur général des armées en mission extraordinaire.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72589

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 302

Réponse publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1354